

0020050U  
ACADEMIE D'AMIENS  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET  
ROND-POINT JOLIOT CURIE  
02100 ST QUENTIN  
Tel : 0323084444

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 56  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 14/02/2020  
Réuni le : 05/03/2020  
Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation de signer la convention avec le GIP Forinval d'Amiens pour donner procuration dans le cadre du projet MOPAAM 20 (Mobilité des personnels 2020-2022)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Storz  
Prénom : Jean-Christophe  
Signé le: 11/03/2020 12:14:37





Erasmus+

## PROCURATION<sup>1</sup>

Je soussigné(e),

**Jean Christophe STORZ**  
représentant,

**Lycée Condorcet**

**Etablissement public local d'enseignement**  
**N° SIREN : 190 200 50**

**17 rue Henri Hertz 02100 SAINT QUENTIN**

**Non assujetti à la TVA,**

ci-après nommé "organisme partenaire" ou "mon organisme",

afin de participer au projet **MOPAAM 20 (MObilité des Personnels de l'Académie d'AMiens 2020-22)**  
dans le cadre du Programme Erasmus + (ci-après nommé "le projet")

par la présente:

1. Autorise

**GIP FORINVAL de l'académie d'Amiens**

**Groupement d'Intérêt Public (7410)**

**N° SIREN : 188 008 643**

**Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation : 22.80.01155.80**

**20, boulevard d'Alsace Lorraine**  
**80063 Amiens cdx 9**

**Non assujetti à la TVA**

Représenté par **Christophe QUEVA, Directeur**  
(ci-après nommé "le coordinateur")

à soumettre, en mon nom et pour le compte de mon organisme, le formulaire de candidature pour une demande de subvention dans le cadre du Programme Erasmus + auprès de Agence Erasmus + France / Education Formation en France.

ci-après nommée "l'Agence Nationale"

dans le cas où le projet serait financé par l'Agence Nationale, à signer en mon nom et pour le compte de mon organisme le contrat financier et ses possibles futurs avenants avec l'Agence Nationale.

<sup>1</sup> Une version originale de cette annexe doit être fournie par chaque organisme partenaire à l'exception du coordinateur.



Erasmus+



2. Autorise le coordinateur à agir pour le compte de mon organisme en conformité avec les dispositions du contrat financier.

Par la présente, je confirme accepter tous les termes et les conditions du contrat financier et notamment, toute disposition assortie d'effet pour le coordinateur et les autres cobénéficiaires. En particulier, je reconnais, en vertu de cette procuration, que le coordinateur est seul autorisé à recevoir des fonds de l'Agence Nationale et à distribuer les montants correspondants à la participation de mon organisme au projet.

Je déclare que les informations relatives à mon organisme contenues dans le formulaire de candidature sont correctes et que mon organisme n'a pas reçu et/ou candidaté à d'autres financements de l'Union européenne pour réaliser l'activité qui est l'objet de ce formulaire de candidature.

Par la présente, j'accepte que mon organisme fasse tout ce qui est en son pouvoir pour aider le coordinateur à remplir ses obligations stipulées dans le contrat financier et en particulier, à fournir au coordinateur, sur sa demande, les documents et les informations requis en relation avec le contrat.

Je déclare que l'organisme que je représente n'est pas dans une des situations d'exclusion énoncées dans le dossier de candidature et qu'il a la capacité financière et opérationnelle pour mettre en œuvre le programme de travail tel qu'il figure dans la candidature.

Par la présente je déclare, pour le compte de mon organisme, que les dispositions du contrat financier, y compris la présente procuration, prévalent sur toute autre convention liant mon organisme et le coordinateur susceptible de produire des effets sur l'exécution du contrat financier conclu entre le coordinateur et l'Agence Erasmus + France / Education Formation.

Cette procuration sera annexée au [formulaire de candidature / contrat]<sup>2</sup> et fera partie intégrante du contrat financier dans le cas où le projet serait sélectionné pour un financement.

SIGNATURE

**Jean-Christophe STORZ , Proviseur du lycée Condorcet**



**Christophe QUEVA, Directeur du GIP FORINVAL de l'académie d'Amiens**



Fait à Saint Quentin, le 16 janvier 2020

Fait à Amiens, le 23 JAN. 2020

*Fait en double exemplaire*

<sup>2</sup> Choisissez suivant le cas